



MAIRIE de VILLEFRANCHE D'ALLIER

Envoyé en préfecture le 17/01/2023

Reçu en préfecture le 17/01/2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SLO

ID : 003-210303152-20230112-20230112_007_1-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres

En exercice : 14

Présents : 10

Votants : 12

Date de la convocation : 04.01.2023

Date d'affichage : 18.01.2023

L'an deux mil vingt-trois, le douze janvier, à vingt heures
Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, au nombre de dix membres, salle de la
mairie, sous la présidence de M. Gérard FERRIÈRE, Maire.

Présents : M. FERRIÈRE – Mme MINAUD – M. MICHARD – M. ANDRÉ – Mme MARTIN – M.
NOWAK – M. SIMONIN – Mme MEYRONNEINC – M. POMMEREUL – Mme AUBERGER.

Absents excusés : Mme SURRE – M. SIMONIN – M. BATISSE.

Absent : M. CHANDAT.

Monsieur SIMONIN a donné pouvoir à M. FERRIERE pour voter en son nom.

Madame SURRE a donné pouvoir à Mme MARTIN pour voter en son nom.

Madame MINAUD a été nommée secrétaire de séance, fonction qu'elle a acceptée.

OBJET DE LA DELIBERATION : CESSION DE MATERIEL

N° 20230112_007 bis

Considérant l'achat d'une nouvelle faucheuse d'accotement, Monsieur le Maire
propose au Conseil Municipal de céder l'ancienne.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide la cession de
l'ancienne faucheuse d'accotement AGRIMASTER FN 175 acquise en 2015 au prix de 3 000 €
TTC, à la société AMS à Ygrande.

Pour extrait conforme,
Villefranche d'Allier, le 17 janvier 2023

Le Maire,

